

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 25 juin 1959

La séance est ouverte à onze heures.

### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

EXTENSION DES HEURES DE SÉANCE—ANNONCE  
D'AUTRES MESURES LÉGISLATIVES

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre)** propose:

La Chambre décide que, le lundi 29 juin 1959 et les lundis, mardis et samedis subséquents jusqu'à la fin de la présente session, les heures de séance soient les suivantes:

Lundi et mardi:

Onze heures du matin à une heure de l'après-midi.

Deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir.

Huit heures à dix heures du soir.

Samedi:

Onze heures du matin à une heure de l'après-midi.

Deux heures et demie de l'après-midi à six heures du soir.

Que l'ordre des travaux et la procédure soient les mêmes le samedi que le jeudi (jour du gouvernement).

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, à propos de cette motion qui annonce généralement la prorogation de la Chambre dans trois ou quatre semaines, puis-je demander au premier ministre s'il s'attend qu'avec la collaboration du gouvernement la Chambre terminera ses travaux avant la fin de juillet?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement estime, en s'appuyant sur la tradition, qu'une fois une motion de ce genre proposée, on peut raisonnablement s'attendre que dans des circonstances normales la fin de la session intervienne dans un mois environ. Permettez-moi de dire que le gouvernement, pour sa part, va présenter son programme législatif et demander, évidemment, la collaboration de l'opposition, parce que la longueur de la session, comme on l'a dit souvent, dépend généralement de l'opposition.

A cause de la visite de Sa Majesté la Reine, il y a une mesure législative que je dois signaler en ce moment. Au lieu de présenter le cadeau du Canada sous la forme d'un crédit, le gouvernement a l'intention de présenter une mesure visant à créer le fonds et, en général, à en assurer l'administration. J'espère que nous pourrons, au début de la semaine prochaine, peut-être lundi, vu la nécessité d'étudier la mesure le plus

tôt possible, étudier la résolution et, immédiatement après si c'est possible, le bill lui-même. Les députés voudront, j'en suis sûr, collaborer à cet égard afin que la mesure législative soit approuvée, pourvu qu'elle le soit, par la Chambre et l'autre endroit, et devienne officielle pour la date de l'arrivée de la reine.

**M. Winch:** Vu cette annonce, puis-je demander au premier ministre, je regrette de ne l'avoir pas fait plus tôt, s'il a déjà présenté toutes les mesures législatives importantes ou s'il en reste à présenter.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, je pourrai faire une déclaration à ce propos au début de la semaine prochaine. Il a été question, bien entendu, dans le discours du trône, des mesures législatives qui doivent être présentées, et je ne sais pas qu'il y ait rien en particulier outre ce qui est mentionné dans le discours du trône. Le ministre de la Justice m'a signalé que la mesure législative concernant les méthodes d'abattage dénuées de cruauté pourrait bien être étudiée, selon la recommandation du comité.

**M. Winch:** Le premier ministre peut-il nous dire s'il a l'intention de présenter son bill sur les droits de l'homme au cours de la présente session?

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, notre intention, à l'heure actuelle, est de réaliser le programme législatif. L'honorable député n'ignore pas que bien des instances ont été présentées au sujet de la déclaration des droits de l'homme. Ce matin encore des représentants de la collectivité de Canadiens d'origine chinoise...

**M. Winch:** Je demande tout simplement si on a l'intention de présenter ce bill.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** ...sont venus me voir pour présenter de nouvelles instances. Toutefois, on n'a pas décidé de ne pas le mettre à l'étude, et l'idée générale en ce moment, c'est de présenter le programme législatif au cours de la présente session, au lieu de le remettre jusqu'à une session d'automne, une courte session si vous voulez.

A mon sens, la Chambre en général est d'avis que l'on devrait achever l'étude du programme législatif comme l'avait annoncé le gouvernement. Le programme est prêt. Il est présenté à mesure que les dispositions